

Actualités juridiques, contrats et distribution digitale

DATES

24-25 mai 2016 / 4-5 octobre 2016

DURÉE

2 journées de 7 heures
soit 14 heures

PUBLIC VISÉ

Tout professionnel des médias traitant des cas d'acquisition, de vente ou de distribution de contenus dans le cadre de son activité.

TARIF

450 euros HT la journée

INTERVENANTS

Benoît TABAKA, Policy manager,
Google France

Marc SCHULER, Avocat à la Cour,
Bird&Bird

Giuseppe DE MARTINO, Directeur
général délégué, Dailymotion

Julien GROSSLERNER, Avocat à la
cour, ancien Directeur distribution
& legal, Universal Networks France

OBJECTIFS

- Etablir un panorama des évolutions juridiques des secteurs audiovisuel et digital grâce à l'étude de cas concrets ;
- Comprendre les problématiques juridiques nouvelles liées à l'évolution des modes de distribution de contenus ;
- Maîtriser la dimension juridique de son activité professionnelle.

JOUR 1 *Programme réalisé sous la direction éditoriale de Giuseppe De Martino, Directeur Général Délégué de DAILYMOTION*

6

Actualité juridique dans le domaine de la distribution de contenus :

- Panorama de la chaîne de valeur ;
- SMAD, VOD ;
- Qualifications juridiques ;

Analyse législative et jurisprudentielle :

- Décryptage de l'actualité sur les douze derniers mois en matière audiovisuelle et digitale ;
- Principaux enseignements pratiques qui en découlent
- Impacts à anticiper ;

JOUR 2 *Programme réalisé sous la direction éditoriale de Giuseppe De Martino, Directeur Général Délégué de DAILYMOTION*

Les contrats pratiqués sur les plateformes video et les best practices :

- Les contrats basés sur les partages de revenus ;
- Les contrats d'encapsulation (embed publishers) ;
- Les contrats de régie publicitaire et notamment ceux liés aux opérations spéciales (brand content) ;
- Les contrats de VOD payante ;

Contrats et nouveaux services audiovisuels :

- L'appréhension des nouveaux services audiovisuels par le contrat ;
- La sécurité technique ;
- Le défi de la délimitation territoriale par le contrat ;
- Le rôle du diffuseur / le rôle du producteur ;
- Les liens avec les télévisions étrangères ;
- Les investissements des chaînes de TV en France dans la production ;

- Quotas et obligations dans la production en France et en Europe ;
- Les autres formes d'aide (minimum garanti, pré-ventes, 2ème fenêtre cab/sat/TNT, le nombre de diffusions couvertes par un pré-achat, etc.).

Le développement des coproductions internationales :

- Montages financiers et juridiques des coproductions, agréer les financements ;
- Les coproductions avec les pays étrangers : quelles implications ? Comment les gérer, les négocier ?
- Exemples de coproductions classiques vs. le pré-achat: les spécificités selon chaque chaîne ;
- Analyse d'une coproduction récente.

18h00 Bilan pédagogique

Qcm
Evaluation orale
Envoi des présentations des intervenants

Toutes nos formations sont organisables en sur-mesure :

Tél : 01 43 55 00 40 ou info@themediafaculty.com